



Membre de l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Assemblée Générale Ordinaire de Pro-Natura International

Vendredi 30 septembre 2011 à 11 heures 30

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport moral présenté par le Président, approuve le rapport moral.

La résolution est adoptée

Deuxième résolution

L'Assemblée, après avoir examiné les comptes de l'exercice 2010 ainsi que le rapport financier, approuve ces comptes et le rapport financier. L'Assemblée constate que le résultat de l'exercice 2010 est une perte qui s'élève à -86 408 € et décide de l'affecter au report à nouveau.

La résolution est adoptée

Troisième résolution

Le mandat de deux administrateurs, Christine Archambault et Franck de Rouville, arrive à échéance à la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale renouvelle pour 3 ans le mandat d'administrateur de Christine Archambault et Franck de Rouville.

La résolution est adoptée

Composition du Conseil et du Bureau

Il est rappelé que les membres du Conseil sont actuellement :

Marcelo de Andrade, Christine Archambault, Xavier de Bayser, Jean-Marie Cambacères, François Falloux, Patrice Herbet, Xavier Moreno, Guy Reinaud, Franck de Rouville.

Paris - Rio de Janeiro - Le Caire - Lagos - Accra - San Diego - Londres - Rome

Innové pour le Développement Durable

Pro-Natura International

15, avenue de Ségur, 75007 Paris, France Tel +33 153 59 97 98 Email pro-natura@wanadoo.fr

Association de solidarité internationale (Loi de 1901 J.O. 23.09.92 N° 39)

www.pronatura.org

Il est rappelé également que le Bureau ayant exercé ses responsabilités depuis la dernière Assemblée Générale était composé de :

- Guy Reinaud Président
- Patrice Herbet Secrétaire Général
- Hugues d'Orgeix Trésorier (jusqu'au 30 avril 2011)

Il est enfin rappelé qu'en vertu de l'article 8 des statuts, c'est au Conseil qu'il appartient de choisir, parmi ses membres, le Bureau.

Hugues d'Orgeix ayant démissionné de son mandat d'administrateur et de son poste de Trésorier le 30 avril 2011, le Conseil du 12 septembre 2011 a nommé Jacques Derumez, dont le Conseil a approuvé la candidature pour être nommé administrateur, et sous réserve de la confirmation de cette nomination par la présente Assemblée Générale, au poste de Trésorier.

L'Assemblée prend acte de ces informations.

Quatrième résolution

Jacques Derumez a fait acte de candidature auprès du Conseil d'Administration pour être nommé administrateur. Le Conseil a approuvé à l'unanimité cette candidature. L'Assemblée nomme administrateur pour 3 ans Jacques Derumez.

La résolution est adoptée

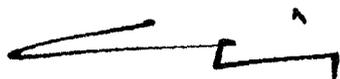
Cinquième résolution

Brando Crespi a fait acte de candidature auprès du Conseil d'Administration pour être nommé administrateur. Le Conseil a approuvé à l'unanimité cette candidature. L'Assemblée nomme administrateur pour 3 ans Brando Crespi.

La résolution est adoptée

Questions diverses

Néant



Guy F. Reinaud
Président.